Image not found or type unknown

Droit de visite et de garde

Par **barbry**, le **05/05/2008** à **14:47**

Bonjour ,

Je suis séparé de ma compagne et elle refuse de me laisser le voir ou le garder.
Je lui ai pourtant demander les coordonnées des différents créanciers afin que je puisse effectuer les paiements qui me concerne .
Elle réclame un réglement total des dettes de toutes les créanciers par un versement entre ses mains. **ET** alors elle me laissera peut etre voir mon fils.
Que puis je faire ? Où dois m'adressé ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés